



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 JUILLET 2023

Étaient présents : Délégués de MAISOD, Delphine BARTHET (titulaires) et Céline GROS, Présidente, Délégués de MEUSSIA, Céline COLAS et Maxime BALLAUD (titulaires), Délégués de CHARCHILLA, Jérôme SMANIOTTO (titulaires) Olivier GAMBÉY, délégué de COYRON (titulaire),

Délégués Absents excusés : Joëlle FRANTZ délégué de CHARCHILLA (titulaire).

Pouvoir(s) reçu(s) : Joëlle FRANTZ à Jérôme SMANIOTTO

Personnes invitées présentes : Angélique SWIT, représentante titulaire des parents d'élèves, Audrey BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, directrice de l'accueil de loisirs.

Personnes invitées excusées : Véronique GAVAND, directrice de l'école de CHARCHILLA, Yohan MARÉCHAL, directeur de l'école de MEUSSIA.

Secrétaire de séance : Delphine BARTHET

Début de séance : 20h15

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 13 avril 2023 est approuvé.

VOTE : 6 pour contre 0 abstention 0

ORDRE DU JOUR

1 _ AGENTS- CONTRAT DE TRAVAIL

- Sonia MORNICO : modification temps de travail hebdomadaire

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que suite à la décision de l'académie de fermer une classe à la rentrée 2023/2024, il y a eu lieu de procéder à une réduction d'horaire sur le poste de l'agent Sonia MORNICO.

Madame la Présidente informe l'assemblée que suite à la dernière réunion du 31 mai 2023 en présence des agents contractuels et du Vice-Président, M. Jérôme SMANIOTTO, a été décidé de procéder à une réduction du temps de travail hebdomadaire de 2.67 h (heures exprimées en décimales), soit une réduction hebdomadaire non substantielle de 8.87 %. Madame Sonia MORNICO a été notifiée de cette décision par lettre remise en mains propres en date du 01 juin 2023, à laquelle elle a donné une réponse favorable en date du 15 juin 2023.

- Lucie DURAND : Renouvellement de contrat

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le contrat de travail de l'agent Lucie DURAND arrive à échéance et qu'il y a lieu d'échanger sur sa reconduction et sur la réduction du temps de travail hebdomadaire, de 10 h initialement, suite à la décision de l'académie de fermeture de classe.

Madame la Présidente informe l'assemblée du souhait de Madame DURAND de continuer sa collaboration au sein du SIVOS en Sapey, malgré une baisse du temps de travail.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Syndical du SIVOS en Sapey, décide de reconduire pour une durée d'une année le contrat de Madame DURAND pour un temps de travail d'une durée hebdomadaire de 7h.

2 _ CANTINE - GARDERIE

- Revalorisation du tarif

Madame la Présidente informe l'assemblée que le CIAS du Moulin a procédé à une augmentation du prix du repas à compter du 1^{er} septembre 2023, le repas sera facturé 4.37 € soit une augmentation de 0.27 €.

Madame la Présidente présente à l'assemblée le détail de calcul du coût réel d'un enfant pour le repas de la cantine effectué pour l'année 2022.

Après présentation du détail de calcul, l'assemblée constate que le tarif de 6.25 € pratiqué par le SIVOS présente un déficit réel de 1.26 € par enfant pour l'année 2022 et qu'il y a lieu de procéder à une augmentation du tarif.

Madame la Présidente rappelle qu'aucune augmentation de tarif pour les repas et pour la surveillance du midi n'a été effectuée depuis plusieurs années.

Après en avoir délibéré, à 4 voix pour l'augmentation du tarif à 7.80 €, et 2 voix contre l'augmentation du tarif à 8.00 €, le Conseil Syndical du SIVOS en Sapey, décide à compter du 01 septembre 2023 de fixer à 7.80 € le tarif du repas soit une augmentation de 1.55 € et à 2.50 € le tarif de surveillance pendant la pause méridienne (11h30 à 12h15).

3 _ EFFECTIFS RENTREE 2023/2024

- Inscription, Organisation

Madame la Présidente, présente à l'assemblée le tableau d'effectif prévisionnel pour la rentrée 2023/2024 comptabilisant 77 élèves, soit 6 élèves de moins par rapport à la rentrée 2022/2023.

Madame la Présidente informe l'assemblée des inscriptions effectuées sur le cours de l'année 2022/2023.

Madame la Présidente présente le tableau prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2024/2025, comptabilisant actuellement, seulement 65 élèves, provoquant une réelle inquiétude pour l'avenir de nos écoles.

- Effectif par classe

PS	8	CP	11	CM1	10
MS	7	CE1	6	CM2	12
GS	11	CE2	5	CE2	6
Total	26	Total	22	Total	28

4 _ TERRE D'Émeraude COMMUNAUTÉ

- Piscine

Madame la Présidente rappelle la question qui avait été posée lors du dernier conseil, concernant la participation financière de Terre d'Émeraude pour les cours de piscine obligatoires.

Madame la Présidente, présente à l'assemblée le mail des échanges avec Terre d'Émeraude, qui informe que les élèves du territoire de Terre d'Émeraude Communauté bénéficient d'un accès gratuit à la piscine intercommunale dans le cadre des séances obligatoires d'apprentissage.

5 _ QUESTION DIVERSES

Voyage à Guédelon : Compte-rendu du séjour.

Les instituteurs ont partagé les photos et les vidéos du séjour aux parents et au partenaires.

Un voyage apprécié, que ce soit par la beauté des paysages, et le programme des journées, par les petits et les grands.

La présidente,

Céline GROS

Syndicat Intercommunal
à vocation Scolaire
En Sapey
Siège Mairie
230 route du Pont de la Pyle
39260 MAISOD
Tél./Fax : 03 84 42 32 46